

Résidence ANTHOARD

Grenoble

La résidence propose 105 studios meublés de 18m² à 30m².



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APporte toutes les garanties nécessaires à votre installation

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

11/13 rue Anthoard
38000 Grenoble

04 76 70 98 98

105 studios meublés de
18m² à 30m².

Loyer/mois à partir de
440,00 €

Loyer CC pour le logement 111 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre: catégorie C

Frais de dossier à partir de 210 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier.

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés**
Du 1^{er} octobre au 30 juin.

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Digicode



Parking **



Emplacement à vélos



Équipe de la résidence



Meublé



Micro-ondes



Aspirateur

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : WC, douche, lavabo.
- La pièce principale meublée : lit, chaises, bureau, table, rangement.
- Le coin cuisine équipée : réfrigérateur, deux plaques électriques, placard de rangement, micro-ondes, kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont fournis individuellement.

Certains logements sont équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.



Photo de l'intérieur des logements

Le loyer inclut :

- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- La consommation d'eau du studio.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie et du parking à voitures.
- Les frais liés à l'usage d'Internet.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

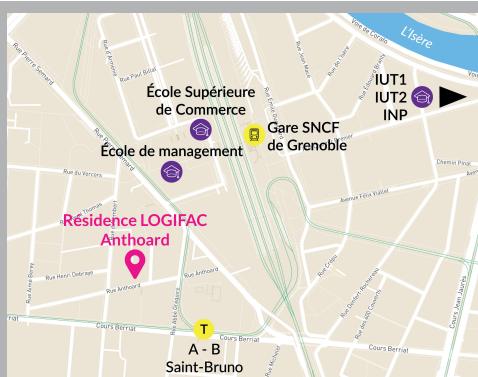
Les équipes de la résidence sont à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

Des agents de permanence assurent des veilles la nuit et les week-ends pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec digicode, local à vélos, wifi**, laverie avec lave linge et sèche linge**, aspirateur libre service, parking**, kit linge.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence étudiante se situe en centre-ville de Grenoble en Isère (38), dans le quartier Europole, à côté de la gare SNCF.

L'arrêt de tramway St-Bruno (lignes A et B) se trouve à 2 min à pied de la résidence, pour un accès direct au centre-ville et aux centres d'étude. Dans le quartier, vous trouverez tous les commerces de proximité : boulangerie, boucherie, coiffeur, restaurants, ... et un marché tous les matins sur la Place Saint Bruno.



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



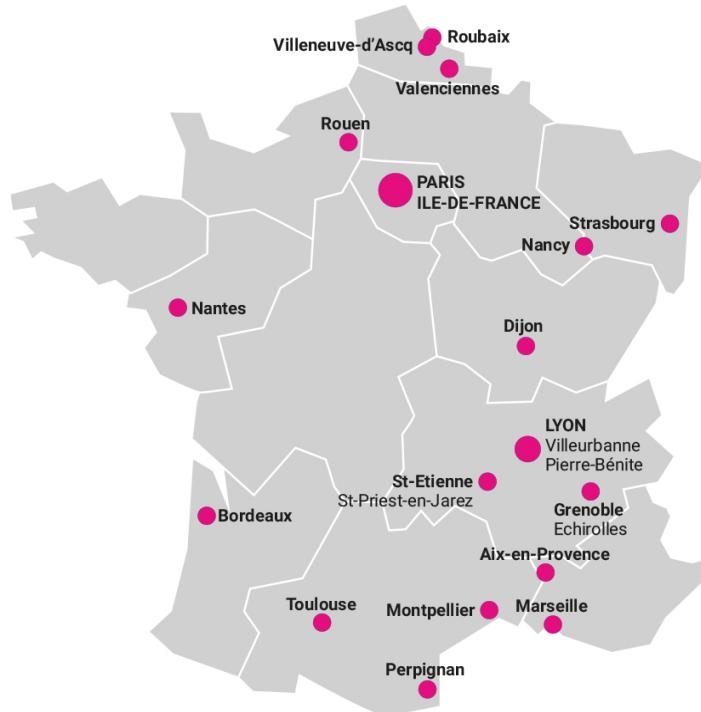
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
DIJON
GRENOBLE - ÉCHIROLLES
LYON - VILLEURBANNE
PIERRE-BÉNITE
MARSEILLE
MONTPELLIER
NANCY
NANTES
PARIS
PERPIGNAN
ROUBAIX
ROUEN
ST-ÉTIENNE
ST-PRIEST-EN-JAREZ
STRASBOURG
TOULOUSE
VALENCIENNES
VILLENEUVE-D'ASCQ
Île-de-France :
AUBERVILLIERS
GENTILLY
IVRY-SUR-SEINE
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE